



# Eco tourisme

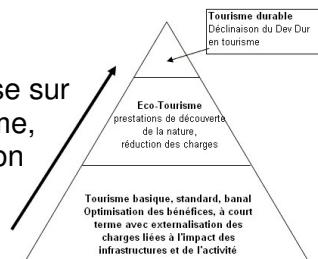
Contribution du Parc naturel régional  
des Vosges du Nord (PNRVN)

Expériences, enseignements de 30 ans d'existence et d'activités

Suite à la session organisée par l'association de Prospective Rhénane (APR) le 17/10/2008

Le Projet de territoire qui explique le classement en Parc naturel régional repose sur le développement durable. Cette notion est déclinée notamment pour le tourisme, activité traditionnelle pour ce secteur frontalier, et donc préexistante à la création du Parc.

J'ai représenté durant 3 ans le réseau des PNR français dans le groupe qui a élaboré la Charte européenne du tourisme durable (voir site Internet en fin de note).



## Quel dosage entre deux pôles : économie et environnement ?

Pour le PNRVN, l'éco-tourisme est une étape dans la progression du tourisme standard, banalisé, vers le tourisme durable. L'éco-développement correspond à la prise en compte de préoccupations environnementales dans le développement économique, sans forcément aller jusqu'à une internalisation, pour les entreprises, les activités économiques, des coûts de leur impact sur les milieux, les espèces, les paysages, les sols, l'air, l'eau, etc ... Ces préoccupations environnementales ont parfois été un simple alibi, un argument de communication, une plus-value d'image pour une activité, une entreprise, une filière.

En matière de tourisme, l'éco-développement porte à notre avis sur :

- les modes de gestion interne avec une formation du personnel, le contrôle des process et de la gestion, une approche liée à la comptabilité analytique
- la recherche de réductions de charges, au besoin en sollicitant une participation du client, au mieux selon un procédé gagnant - gagnant
- la création de prestations liées à la découverte de la nature au sens large, pouvant aller jusqu'à une exploitation des milieux naturels, soit comme support d'activité (la forêt pour le VTT ou le quad), soit comme objet de prestations d'interprétation ; avec le risque parfois d'exploiter des sites protégés, voire de les détruire (avec ou sans connaissance de cause, en toute bonne foi ou non !) ; certains acteurs au contraire, venant d'une philosophie parfois militante de protection de la nature, essaient de vendre des visites guidées, des stages d'interprétation de la nature, après l'avoir fait souvent de manière gratuite et non rémunérée pour des cercles associatifs, des curieux de nature et d'écologie
- le renouvellement de clientèles, la diversification des couples marchés produits, car il y a des niches de clientèles et des pratiques, des attentes qui peuvent s'avérer lucratives (ex. du birdwatching, développement fulgurant pendant un temps donné du motocross, du VTT, plus récemment du quad). D'où l'importance de la maîtrise, de la canalisation de ces phénomènes, selon les territoires et leurs stratégies.

## Tentative de définition de l'éco-tourisme

Pour un chef d'entreprise, l'éco-tourisme suppose qu'il accepte, dans sa logique économique de maximisation du profit le plus à court terme possible, des contraintes et limitations liées à l'environnement. Une partie de ces incidences étant négative, l'autre pouvant se traduire sous forme d'atouts pour l'entreprise.

Dans ce dosage entre économie et environnement, c'est généralement la partie économie pure, "business" et rentabilité, qui prennent le dessus, et largement (sauf exception). La pratique courante est d'internaliser les bénéfices (monétaires, images, ...) et d'externaliser les charges liées notamment aux conséquences des impacts sur l'environnement naturel. Et ces charges reviennent souvent aux collectivités publiques !

En matière de tourisme, on peut distinguer plusieurs volets pour l'éco-développement :

- **l'écologie domestique**, en quelque sorte, donc les réductions d'énergies, d'eau, le tri des déchets, leur valorisation (compostage, ...), etc tout ce qui se traduit par des réductions à court terme sur les charges ; un bon exemple en la matière a été l'introduction par la chaîne volontaire des Relais du silence, suite à l'analyse cumulée de comptabilités analytiques, d'un dispositif touchant le service de blanchisserie, pour réduire la consommation d'eau et de lessiviels, mais aussi du temps de travail affecté, en incitant le client qui reste au moins deux nuitées, de laisser accrochées aux patères les serviettes qu'il compte réutiliser, et de laisser au sol celles qu'il souhaite voir renouvelées, donc lavées. C'est un bel exemple de combinaison gagnant - gagnant, puisque l'avantage économique pour l'entreprise est doublé par un "plus" image au crédit de l'entreprise vu côté client, et un sentiment d'avoir fait un petit geste pour la planète (au vu de l'argumentaire affiché dans les salles d'eau).

- le développement de **prestations de découverte**, si possible accompagnées, donc avec une prestation payante et assurée (de moins en moins souvent par un bénévole ou) par un salarié, ayant une qualification à la fois sur le contenu, et sur la responsabilité d'accompagner un groupe ; la plupart des milieux permettent de construire cette plus-value produit, certains ayant un réel atout voire extraordinaire en terme d'image (la nature exceptionnelle, l'espèce en voie de disparition ou en très faible nombre sur la planète, ...) ; les valorisations sont diverses et variées et pourraient encore être démultipliées. Sur ces points se pose très vite la question de la capacité de charge des milieux, des espèces ; quand franchit-on le point de saturation ?, le seuil à partir duquel la ressource est menacée de fortes dégradations, voire de destruction et de disparition ?

Cela peut être lié à une concentration dans le temps et l'espace de l'activité, ou du fait d'exercer une activité incompatible avec la nature, avec une mesure de protection. Vu les enjeux économiques, il arrive que ces situations deviennent conflictuelles, et nécessitent des solutions de gestion de crise.

Sans aller jusqu'à ces extrémités, l'activité touristique, y compris l'interprétation et la pédagogie "usent" les ressources ; selon les cas, il faut laisser les équilibres se reconstituer (donc organiser l'activité sur d'autres sites, par exemple), ou il faut prévoir des mesures de gestion, d'entretien des patrimoines, qui ont un coût, et qui nécessitent des compétences, des savoir-faire, mais aussi une coordination, une gouvernance (système d'acteurs multiples, facteur temps et saisonnalité, ...).

Pour les activités liées à la nature, nous recommandons aux entreprises, aux acteurs concernés, de bien s'informer des bases légales, aux acteurs publics de lancer une procédure de concertation entre les personnes concernées par l'utilisation d'un même milieu, en amont du démarrage de l'activité, pour éviter les conflits.

Pour le PNR des Vosges du Nord, nous disposons et diffusons des méthodes, des guides pour l'élaboration de circuits VTT, d'itinéraires équestres, ou nous avons élaboré une charte d'escalade. Notre Système d'information géographique (SIG) permet de superposer différentes couches d'information pour un territoire donné, permettant d'éviter des incompatibilités avec des zones protégées, ou ne serait-ce que sensibles.

Nous avons élaboré avec l'ONF principalement, et les communes concernées, un schéma d'aménagement touristique des forêts, prenant en compte à la fois les sites d'accueil du public en forêt, et les itinéraires de randonnées (pédestres, cyclos, VTT, ...). Cela a permis d'établir les règles, les procédures pour les créations de tels infrastructures, les recommandations en matière de déchets, de mobilier, d'évaluation des impacts, ...

- l'éco-tourisme comporte **une plus-value d'image pour l'entreprise**, car l'écologie est dans l'air du temps, l'entreprise comme le client a l'impression de faire un geste positif pour la qualité de l'environnement, sa qualité de vie, et un geste pour l'avenir de la planète, pour les générations futures. Cela peut se traduire par un argumentaire qui va du scientifique à l'affectif.

- de manière objective, un éco-tourisme bien organisé, "raisonnable" et raisonné, apporte un **enrichissement personnel** par la découverte de mondes inconnus jusque là, il peut déclencher une responsabilisation individuelle et collective par rapport aux enjeux environnementaux locaux et planétaires ; c'est souvent une opportunité pour les touristes, de rencontrer des locaux qui expliquent leur richesse patrimoniale, leur chance de vivre dans des milieux remarquables, et les menaces, les problèmes rencontrés par ces personnes et qui pèsent sur ces patrimoines. Cela correspond bien à une forte attente des clientèles. C'est à ce niveau que nous voyons les services aménitaires.

De là on aboutit parfois à l'agriculture et aux produits du terroir, à la culture, aux traditions, à des fêtes liés à ces patrimoines, à des savoir-faire, des visites d'ateliers et des dégustations, et bien sûr à toutes les valorisations culinaires au-delà des lieux de production.

### **Les limites de l'éco-tourisme**

Au-delà des aspects positifs de l'éco-tourisme, il faut toutefois souligner certaines limites, ou l'intérêt de dépasser ce stade pour viser le développement durable, le tourisme durable.

Par expérience, sur le terrain, on voit que la domination des intérêts purement économiques limitent la prise en compte complète, transversale, approfondie des préoccupations environnementales. Et en même temps, on se rend compte que les basiques en matière d'économie touristique ne sont pas toujours bien maîtrisés, surtout en milieu rural. Il faudrait viser l'excellence sur les deux pôles : économie et environnement.

L'éco-tourisme à priori ne prend pas en compte le pôle social, entre autres le dosage homme/femme, les aspects de citoyenneté, de solidarité, de responsabilité éthique, de formation de la population, des habitants à leurs Patrimoines.

Souvent l'environnement tend à limiter l'approche patrimoniale, or il est intéressant d'ouvrir cette notion à tous les volets des Patrimoines. Les allemands distinguent Naturerbe et Kulturerbe (selon la maîtrise de l'homme sur le patrimoine), les anglo-saxons voient plutôt cette diversité dans la notion d'«heritage».

La prise en compte parfois très limitée au court terme du pôle économie empêche les raisonnements liés au moyen et long terme, la prise en compte de la nécessaire gestion, maintenance, voire amortissement et reconstitution des ressources patrimoniales. Cela se combine souvent avec une appréhension limitée voire absente de la valeur au titre de capital, pour une entreprise, d'éléments comme le paysage (en face des baies d'un restaurant, par ex.), ou de supports d'activités qui expliquent les flux pour une entreprise touristique (leur disparition annihilant leur attractivité, leur fréquentation).

La progression vers une démarche, une stratégie de tourisme durable s'avère très utile, voire indispensable. La phase de l'éco-tourisme ne doit pas empêcher, freiner ou piéger l'étape ultérieure. Sur les questions de terminologie et de définitions, voir une étude intéressante (3<sup>e</sup> site en fin de note) Cela permet de souligner le nécessaire décloisonnement des politiques sectorielles pour aller vers un tourisme durable. Rester au stade de l'éco-tourisme ne permet pas facilement de détecter ce type de faiblesses.

Lorsqu'on travaille la création d'offre ou d'infrastructures, donc l'investissement pour la production touristique, il est clair qu'il faut dépasser l'éco-développement et décliner le développement durable. Voir en annexe, page suivante, schéma de référence que j'utilise.

### **Conclusion :**

Le tourisme et surtout le tourisme durable reste un indicateur original de la bonne cohérence des politiques publiques sur un territoire donné. Ne dit-on pas qu'une bonne qualité de vie des habitants d'un territoire est une garantie de qualité de séjour et de services touristiques ?

### Questions aux universitaires et chercheurs :

- comment accélérer l'évolution qualitative des politiques de développement "éco-touristiques" (si ce stade est réellement acquis ?) pour viser l'étape suivante du tourisme durable ? comment agir, avec quels outils et méthodes, sur les mentalités des acteurs touristiques, comment créer une nouvelle dynamique collective, comment faire évoluer les procédures publiques (palmarès quanti, ou dynamiques territoriales, impact sur l'image, les comportements des accueillants et des visiteurs, ...), les démarches de l'économie privée ?
- comment outiller les acteurs touristiques pour combiner les concepts d'éco-tourisme, de servuction, de développement local, de démarches qualité pour les services touristiques, le marketing de l'offre (premier réflexe) et marketing de la demande (cela repose toute la question de l'observation des marchés, de l'économie touristique, de l'évolution de la société, ...)
- comment montrer que le tourisme se trouve entre sciences dures et sciences "molles" ? et devrait exploiter des enseignements, des concepts et des applications de ces 2 mondes. Besoin important de recherche appliquée dans ce domaine ...

Le 17/10/2008

Michel SCHILER

Chargé de mission tourisme durable

Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC)

[m.schiler@parc-vosges-nord.fr](mailto:m.schiler@parc-vosges-nord.fr)

Tél. accueil : **03 88 01 49 59** Télécopie : 03 88 01 49 60

**Adresse postale :**

SYCOPARC Maison du Parc  
Château BP 24  
F-67290 La Petite Pierre



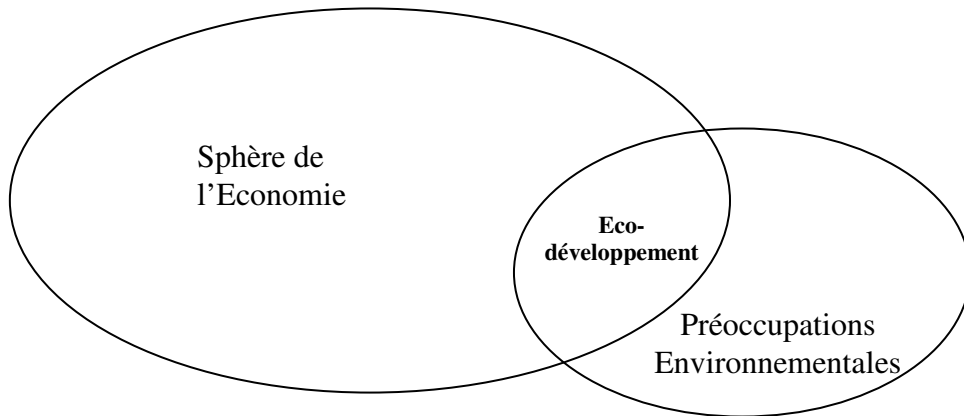
### Quelques ressources documentaires que j'utilise comme références :

- ▶ **Charte européenne de Tourisme durable :**  
Voir le site de la Fédération européenne des Parcs : [www.european-charter.org](http://www.european-charter.org)
- ▶ **Eco label européen : pour les services touristiques**  
[http://www.ecolabel-tourism.eu/index.php/cid/\\_8.html](http://www.ecolabel-tourism.eu/index.php/cid/_8.html)
- ▶ **Caractériser le tourisme *responsable*, facteur de développement durable**  
[http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/etude\\_laurent.htm](http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/etude_laurent.htm)

# De l'Eco-Développement au Développement Durable

## Années 80 : l'éco-développement

Des préoccupations environnementales sont injectées dans l'économie, en restant trop souvent au stade de l'alibi, de la bonne conscience. La sphère de l'économie internalise peu ces préoccupations, et rejète souvent les charges liées à la préservation et à l'entretien du capital environnement vers la sphère publique (l'Etat, les collectivités territoriales) et para-publique (les associations, les bénévoles).

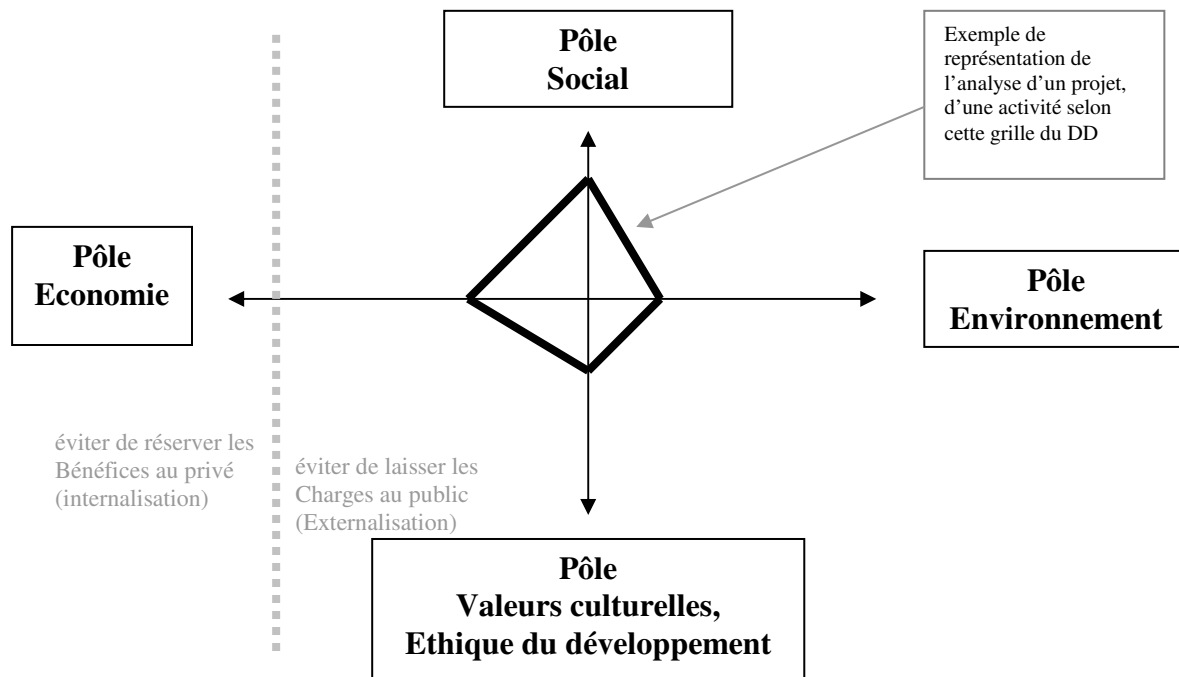


## Années 90 : l'émergence du Développement Durable

Une nouvelle approche, pluridisciplinaire, globale, intégrant le long terme et les générations futures. C'est un idéal vers lequel tous les acteurs d'un territoire, une activité, une entreprise, un territoire pris dans son ensemble, peuvent tendre.

Par un processus itératif –certains appellent cela la « roue du progrès »- il s'agit de se poser à plusieurs reprises, une série de questions pour préparer un projet, analyser une situation, une activité. Un premier résultat visé est de susciter la prise en compte des différents « pôles » ou préoccupations sur un même sujet. Si un de ces pôles ne trouve pas de concrétisation, le Développement Durable n'est absolument pas en vue.

Il convient de vérifier si le pôle « économie » n'externalise pas les charges liées aux autres pôles vers le public et le para-public, en ne conservant que les bénéfices de l'activité.



Sycoparc-MS mars 2003 – Adaptation de la modélisation (le tétraèdre) proposée par Claude Villeneuve, Université de Chicoutimi Québec (co-fondateur de l'Institut de formation des Eco conseillers de Strasbourg).